

Image not found or type unknown



Sinistre sans carte grise a mon nom

Par **sollyless**, le **19/08/2009** à **10:21**

Bonjour, j'ai eu un accident de voiture le 15 aout dernier, je ne suis pas en tort mais cela fait bientôt un an que j'avais mon véhicule et je n'avais toujours pas fait la carte grise, mon controle technique a plus d'un an donc je ne sais absolument pas comment faire. Vais-je etre remboursée? ma voiture va surement passer epave, mais comment les assurances vont réagir? Et y'a t'il des délais pour traiter un sinistre? merci de m'aider.